

/BA

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 84-475 du 17 Décembre 1984

portant approbation du budget prévisionnel
exercice 1984 de la Société de Gestion des
Marchés Autonomes (SOGEMA).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le Décret N° 84-322 du 3 Août 1984 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU la Loi N° 82-008 du 30 Décembre 1982 régissant les rapports entre l'Etat, les Offices, les Sociétés d'Etat, les Sociétés d'Economie mixte et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant les modalités de gestion ;
- VU le Décret N° 83-112 du 4 Avril 1983 portant création et approbation des Statuts de la Société de Gestion des Marchés Autonomes (SOGEMA) ;
- SUR rapport du Ministre Délégué auprès de la Présidence de la République Chargé de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale ;
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 12 Décembre 1984,

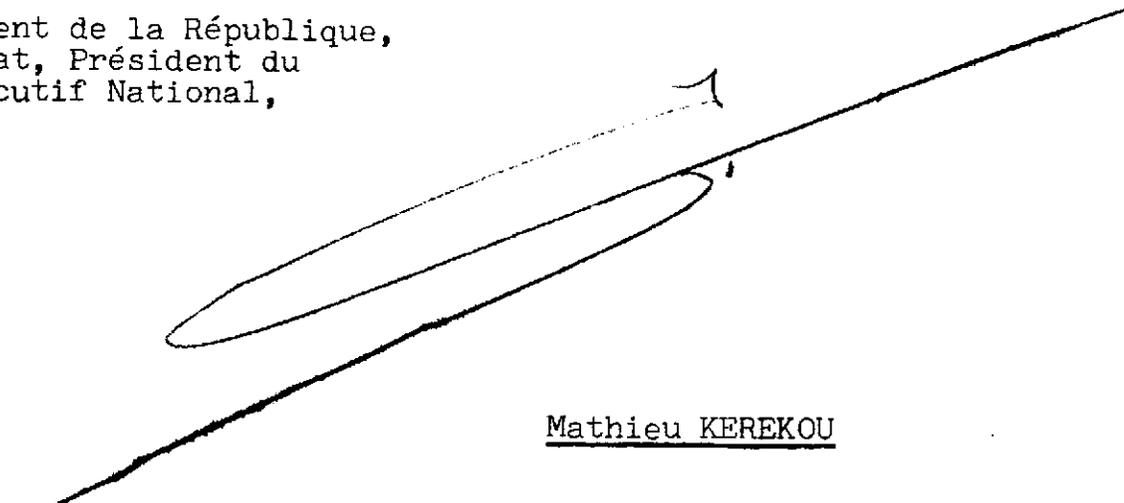
D E C R E T E :

Article 1er.- Est approuvé le Budget prévisionnel de la Société de Gestion des Marchés Autonomes (SOGEMA) pour l'exercice 1984 tel qu'il figure en annexe au présent décret.

Article 2.- Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.

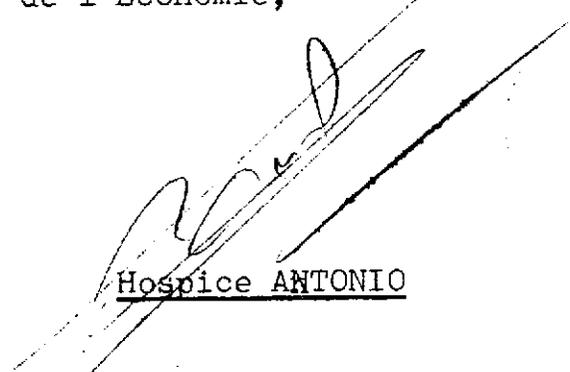
Fait à COTONOU, le 17 Décembre 1984

par le président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,



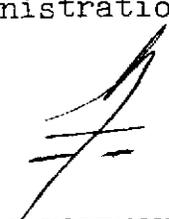
Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances et
de l'Economie,



Hospice ANTONIO

Le Ministre Délégué auprès du Prési-
dent de la République, Chargé de
l'Intérieur, de la Sécurité Publique
et de l'Administration Territoriale



Edouard ZODEHOUGAN

Ampliations : PR 8 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 CPC 6 PPC 2 SGCEN 4 SPD 2
MFE 4 MTAS ET SES DIRECTIONS 14 AUTRES MINISTERES 20 DEP-INSAE-DLC 6
IGE ET SES SECTIONS 4 DCCT-ONEPI-GRANDE CHANC. 3 DB-DCF-DSDV 6 TRESOR
DI 2 UNB-FASJEP-BN-DAN 8 SOGEMA 10 CCIB 2 JORPB 1.-